

DÉLIBÉRATION N°2026-26

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 951-1-1 ;

Vu le décret n° 2024-842 du 16 juillet 2024 portant création de Nîmes Université et approbation de ses statuts ;

Vu l'avis du conseil de la formation du 10 février 2026 ;

Membres du conseil en exercice ayant voix délibérative :	31
Membres présents ayant voix délibérative ou voix consultative :	32
Membres présents ayant voix délibérative :	21
Dont Membres représentés ayant voix délibérative :	5
Quorum :	16

Le conseil d'administration de l'EPE Nîmes Université a pris la délibération suivante à l'unanimité :

L'ouverture de la licence professionnelle Management et Gestion des Organisations – parcours Santé-Social est approuvée telle que définie dans le document annexé.

Fait à Nîmes le

Le président de Nîmes Université

Benoît ROIG

Formation :								
Présentation	Objectifs Généraux	Savoir-faire et compétences	Programme	Condition d’accès	Public cible	Pré-requis nécessaires	Stage et alternance	Et après (poursuite d’études et insertion professionnelle)
Licence professionnelle Management et Gestion des Organisations – Parcours Santé-Social La licence professionnelle Management et Gestion des Organisations – parcours Santé-Social vise à former des cadres intermédiaires capables de piloter, coordonner et développer des structures relevant du champ social et médico-social. Ce diplôme permet d’acquérir les compétences essentielles en gestion financière, management d’équipe, conduite de projet et démarche qualité, tout en maîtrisant les cadres réglementaires et les politiques publiques propres à ces secteurs. Articulant apports théoriques et mises en situation professionnelles, la formation développe une approche opérationnelle du management. L’articulation entre l’expertise en gestion et management de Nîmes Université et les enseignements spécifiques assurés par l’IFME, favorisent une compréhension fine des environnements institutionnels, des dynamiques territoriales et des enjeux d’accompagnement des publics. Cette licence prépare à des fonctions d’encadrement, de coordination ou de pilotage de services dans les établissements et dispositifs sociaux et médico-sociaux, au sein d’organismes	•Gestion et pilotage de l’activité d’un service ou d’une structure. •Management d’équipe et communication professionnelle. •Démarche qualité et amélioration continue. •Veille, projet, coopération interinstitutionnelle.	•Analyser les besoins et les indicateurs d’activité d’un service ou d’un établissement. •Elaborer et suivre un budget, maîtriser les outils de gestion financière. •Mettre en œuvre des tableaux de bord et des outils de pilotage stratégique. •Développer une démarche qualité et d’amélioration continue adaptée au secteur. •Management et ressources humaines •Coordonner et animer des équipes pluridisciplinaires et pluriprofessionnelles. •Mettre en œuvre une gestion des ressources humaines (recrutement, évaluation, développement des compétences). •Développer une communication managériale favorisant la coopération et la cohésion d’équipe. •Conduire des entretiens professionnels et animer des réunions de travail. •Cadre juridique, politique et institutionnel •Maîtriser les principaux textes législatifs et réglementaires des champs social et médico-social. •Identifier les acteurs, dispositifs et ressources territoriales. •Intégrer les politiques publiques et les cadres partenariaux dans les projets de structure. •Méthodologie et conduite de projet	La formation sera ouverte exclusivement en alternance, à la formation initiale et à la formation continue, par contrat d’apprentissage et contrat de professionnalisation, conclu pour une durée de 12 mois. 7 UE portant 60 crédits ECTS soit 457H dont 120 heures de projet tuteuré.	Ouverte aux titulaires d’un bac +2 Accessible par la formation initiale, la formation professionnelle continue ou dans le cadre d'un contrat d'apprentissage	La licence a pour vocation à accueillir des étudiants titulaire d'un bac +2 ou d’un diplôme du travail social de niveau 5. La licence a également vocation à accueillir des salariés de la formation continue ayant a minima un BAC + 2 et travaillant dans le secteur de la santé et/ou social ou ayant un projet solide de reconversion vers des fonctions de coordination ou de management dans les structures sociales ou médico-sociales.	Être titulaire d’un bac +2 ou d’un diplôme du travail social de niveau 5	Alternance ou stage dans le cadre de la formation continue	Insertion professionnelle La formation conduit à des postes de cadre intermédiaire, responsable de service, coordinateur de projet ou chargé de mission dans les établissements et dispositifs sociaux et médico-sociaux. Poursuite d’études La licence professionnelle prépare prioritairement à l’emploi, mais peut permettre une poursuite d’études en master dans les domaines du management, des sciences de l’éducation ou du travail social.